



MARCHEPRIME
Une ville au cœur

DOSSIER PARRAINAGE CIVIL

Nom :

Prénom :

Date du parrainage :

àh.....



Célébration du parrainage civil

De quoi s'agit-il ?

Le parrainage civil appelé également baptême civil ou républicain, est un acte citoyen. Il est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer aux valeurs républicaines.

Quelle est la valeur juridique du parrainage civil ?

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral important vis-à-vis du filleul.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carte d'identité des parents
- Justificatif de domicile
- Carte d'identité des parrains et/ou marraines
- Imprimé complété

**Dépôt du dossier complet à la Mairie au plus tard
un mois avant la date de célébration**